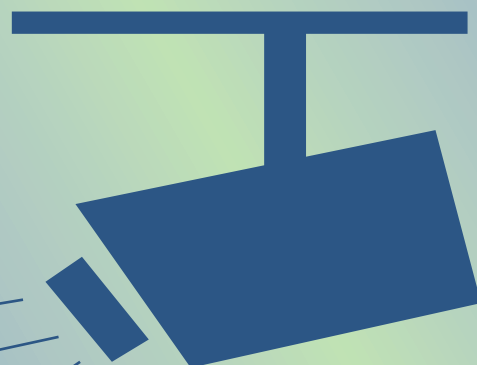


# FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

## Accès aux déchetteries intercommunales de Patac et de la Flodanche

L'autorisation d'accès se fait par connaissance  
des véhicules après lecture des plaques d'immatriculation.  
Une barrière automatique se trouve à l'entrée de la déchetterie.



**Pour accéder aux déchetteries de Patac  
et de la Flodanche, vous devez procéder à  
un enregistrement et compléter le  
formulaire au verso.**

**A noter : en cas de changement de véhicule  
ou de plaque d'immatriculation, vous devrez obligatoirement  
remplir un nouveau formulaire.**

# FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT

## Accès aux déchetteries intercommunales de Patac et de la Flodanche

### ( à remplir et à retourner )

#### Photocopies à joindre à ce formulaire :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Télécom, etc...)
- Pièce d'identité (Carte d'identité, Permis de conduire, Passeport)
- Carte grise

**Nom :** \_\_\_\_\_  
(en lettres capitales)

**Prénom :** \_\_\_\_\_  
(en lettres capitales)

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Code Postal :**      **Commune :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** \_\_\_\_\_ **Email :** \_\_\_\_\_

#### Immatriculation des véhicules à enregistrer :

**Immatriculation véhicule 1 :**

**Immatriculation véhicule 2 :**

**Immatriculation véhicule 3 :**

Cet enregistrement fait-il suite à un changement de véhicule ou d'immatriculation ?

Oui  Non

si oui, merci de préciser l'immatriculation de l'ancien véhicule enregistré

Immatriculation véhicule à supprimer :

**Ce formulaire et ses pièces justificatives doivent être retournés :**

**par mail à l'adresse [gestion.dechets@agglo-gap.fr](mailto:gestion.dechets@agglo-gap.fr)  
ou directement aux accueils des déchetteries**

"Vos informations seront enregistrées par la Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance (CAGTD) pour le suivi des demandes d'accès en déchetterie. La base légale de ce traitement est la mission d'intérêt public. Vos données sont conservées 20 ans. Elles sont destinées aux services de la CAGTD et à son sous-traitant. Vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier. Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données ([dpo@ville-gap.fr](mailto:dpo@ville-gap.fr)). Si après nous avoir contacté, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL ([cnil.fr/plaintes](http://cnil.fr/plaintes))."